



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 20/11/18

Reçu en Préfecture le : 21/11/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 19 novembre 2018
D-2018/479

Aujourd'hui 19 novembre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Sandrine RENOU, Madame Stéphanie GIVERNAUD

Soutien aux initiatives associatives en faveur de la lutte contre les discriminations, de la promotion de l'égalité, de la laïcité, de la diversité culturelle et de la citoyenneté-1. Adoption. Autorisation.

Monsieur Marik FETOUH, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur de la laïcité, de l'égalité, de la lutte contre les discriminations, de la citoyenneté et de la diversité culturelle.

Dans le cadre de la 5ème Quinzaine de l'Égalité, de la Diversité et de la Citoyenneté, elle a notamment décidé de soutenir les projets des associations suivantes :

- Mélimél'ondes pour un atelier créatif de danse invitant des femmes des quartiers de Bacalan, Saint-Genès, Nansouty et Grand Parc à réfléchir sur l'expression de leur féminité et leur vision de l'égalité femmes-hommes.

Le soutien qui lui est accordé est de 2 900,00 €.

- Espace 29 pour l'exposition : Espace Monique Wittig de Pascal Lièvre, artiste performer de renommée mondiale. A cette occasion, plusieurs projets de ce dernier seront réactivés, dont « Rêver l'obscur », hommage aux figures féministes du XXe siècle, et « HERstory », définie comme une exposition d'archives faisant entendre les voix de féministes du monde entier.

Le soutien qui lui est accordé est de 1 500,00 €.

- ALIFS pour la 10^{ème} édition des « Bons Baisers » qui invite les bordelais.e.s, par le biais de rencontres artistiques et littéraires à découvrir l'histoire et la culture de Nouvelle-Calédonie.

Le soutien qui lui est accordé est de 2 000,00 €.

- Bordeaux Black pour l'exposition Makeda, réalisée par la Photographe Aurore Vinot. Ce projet aborde la notion de mixité dans les relations sentimentales. De l'Algérie à Bali, en passant par le Congo, le Liban et l'Afrique du Sud, où la mixité prend des connotations multiples, Makeda met en valeur la notion de diversité et de lutte universelle contre les préjugés.

Le soutien qui lui est accordé est de 1 700,00 €.

- Bordeaux Prévention pour la réalisation d'un clip « AU NOM DE » sur le Miroir d'eau. Outil de sensibilisation qui vise à lutter contre toutes les discriminations sexistes et les violences de genre.

Le soutien qui lui est accordé est de 1 300,00 €.

Dans le cadre des Journées de la Laïcité et du Vivre-ensemble elle a notamment décidé de soutenir le projet de l'association suivante :

- Polifonia pour l'organisation d'un concert « in memoriam » le 02 décembre prochain. L'ensemble vocal d'Aquitaine interprétera la version du Requiem de Verdi donnée au camp de Terezin en 1943 et 1944.

Le soutien qui lui est accordé est de 5 000,00 €.

Ces dépenses sont imputées sur les crédits disponibles et déjà prévues au Budget de l'année 2018, Mission Egalité - Diversité - Compte 6574 - CDR : Fonction 422.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 19 novembre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Marik FETOUH